

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Projet Reconnaissance des heures d'enseignement
DOUBLE-DIPLÔME**

**A remettre avant le 12 novembre 2018 pour une mobilité au 1^{er} semestre
avant le 11 février 2019 pour une mobilité au 2nd semestre**

Par mail à Emilie DESCONET (emilie.desconet@univ-pau.fr)

- **Dans le cadre d'un double-diplôme**, 24 heures présentielles annuelles maximum pourront être assurées dans une même formation d'une université partenaire, par un ou plusieurs enseignants.

Nom de(s) enseignant(s)	Formation concernée à l'UPPA	Durée / Date <small>(préciser s'il s'agit d'heures TD ou d'heures CM)</small>	Université partenaire / Formation concernée / Nom de l'homologue

Détailler le projet

Préciser le cas échéant si une mesure de réciprocité a, d'ores et déjà, été envisagée

.....

.....

.....

Date de la demande :

Signature de l'enseignant de l'UPPA	
Signature du Directeur du Département	
Signature du Directeur du Collège	
Signature de l'enseignant de l'université partenaire	
Signature du Président de l'UPPA	